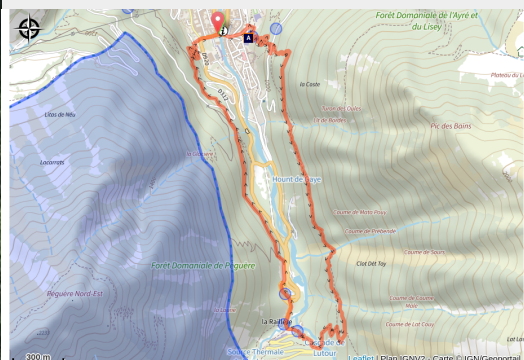


Circuit trail n°54 - La cascade du Lutour

Cauterets



Cascade de Lutour



[Le trail en Vallées de Gavarnie](#)

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 0 min

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 341 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse

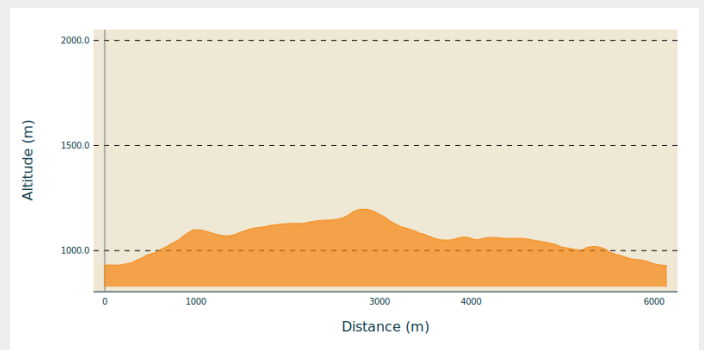
Itinéraire

Départ : Cauterets

Arrivée : Cauterets

Communes : 1. Cauterets

Profil altimétrique



Altitude min 928 m Altitude max 1197 m

Itinéraire facile avec peu de dénivelé qui permet un rythme constant. Parcours qui permet de voir les premières cascades.

Sur votre route...



 Les thermes romains de Pauze (A)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Pratique respectueuse :

Au travers de notre pratique, il est indispensable de respecter les autres usagers de la montagne :

- Saluez les personnes croisées d'un amical « bonjour », et bien entendu ramenez tous vos déchets !
- Ralentissez et annoncez-vous lorsque vous doublez/croisez des randonneurs.
- Ne coupez pas les lacets des virages.

Période favorable :

Printemps, été, automne.

En saison hivernale, pensez à vérifier l'ouverture et la praticabilité des sentiers auprès de l'Office de la Montagne de Cauterets : 05 62 91 02 83.

Accessibilité



Chien autorisé en laisse

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de la Montagne de Cauterets

Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS

montagne@cauterets.com

Tel : +33 62 91 02 83

<http://www.cauterets.com>



Sur votre route...



Les thermes romains de Pauze (A)

Les bains de Pauze-Vieux sont parmi les plus anciens de Cauterets. Mais ce joli bâtiment porte assez mal son nom puisqu'il a été reconstruit en 1852-1853... 10 ans après les bains de Pauze-Nouveau ! On se trouve non loin de la source historique qui est un peu plus haut, derrière le bâtiment. C'était l'emplacement du village primitif, et la première source captée dans l'Antiquité n'est pas loin non plus. À la fin du XIX^{ème} siècle, beaucoup appréciaient Pauze-Vieux, notamment les curistes souhaitant se tenir à l'écart de la cohue des thermes à la mode, comme ceux de la Raillère. On venait profiter de la vue le matin et du soleil l'après-midi... tout autant que des soins !